

Animaux de compagnie

Actualités dermatologiques

>> Parasitologie

>> L'AUTEUR

William BORDEAU

Consultant exclusif en dermatologie

Clinique vétérinaire - 3, avenue Foch,
94700 Maisons-Alfort - Tél. : 06.64.54.24.68.

E-mail : bordeauwilliam@yahoo.fr

Site web : <http://www.dermavet.com>



Pas de *Demodex canis* chez le chien sain ?

Une étude effectuée sur 78 chiens sains a consisté à effectuer des trichogrammes puis à rechercher la présence de *Demodex canis*. Ce parasite n'a été trouvé chez aucun des chiens. Selon ces résultats, la prévalence de *Demodex* lors de réalisation d'un trichogramme chez un chien sain ne devrait pas excéder 5,4 %.

Dans la littérature vétérinaire, que ce soit dans les livres ou dans les revues, il est rapporté que *Demodex canis* est un acarien commensal de la peau du chien. Il est ainsi rapporté qu'il est tout à fait normal d'en observer en petit nombre chez un chien sain et on ne peut donc conclure à une démodécie sur la seule observation de quelques *Demodex* présents sur les prélèvements. Toutefois, on ne dispose que de peu de données concernant sa prévalence chez le chien sain.

Dans une étude* histologique, ce parasite n'a été observé que sur 5 chiens sur 93 pour lesquels des biopsies cutanées avaient été effectuées, alors qu'ils ne présentaient aucune dermatose. De même, deux études épidémiologiques pour lesquelles des raclages cutanés avaient été réalisés ont permis d'en observer chez 3 à 5 chiens sains sur 100 environ.

Déterminer la prévalence

Dans cette étude, les auteurs ont voulu déterminer la prévalence de cet acarien lors de réalisation d'un trichogramme. Cet examen est intéressant pour effectuer des prélèvements sur des sites difficiles à racler comme les commissures labiales ou les espaces interdigités. Il s'agit toutefois d'un examen considéré comme moins sensible que les raclages cutanés.

Cette étude a été réalisée chez 78 chiens sains qui ne présentaient aucune dermatose, ni même aucune maladie générale. Des prélèvements étaient réalisés sur cinq zones, en région péri-orale, péri-unguéal et au niveau du menton. Une cinquantaine de poils ont été prélevés sur chaque site afin de rechercher la présence de *Demodex*.

Un *Demodex injai*

Au final, aucun *Demodex canis* n'a été observé sur les prélèvements réalisés et seul un adulte appartenant à l'espèce *Demodex injai* a été observé au niveau de la commissure labiale d'un chien. Selon ces résultats, statistiquement, on peut estimer que la prévalence de *Demodex* lors de réalisation d'un trichogramme ne devrait pas excéder 5,4 %, avec un intervalle de confiance de 95 %. Le fait de ne pas avoir observé de *Demodex canis* sur les trichogrammes peut toutefois être lié à la moindre sensibilité de cet examen.

À retenir : à la différence d'autres examens complémentaires servant au diagnostic de démodécie, il n'a pas été possible d'observer de *Demodex canis* sur les trichogrammes réalisés chez 78 chiens. Leur mise en évidence par cet examen peut donc être considérée comme anormal, en gardant toutefois à l'esprit qu'il agit d'un examen moins sensible que les raclages cutanés. ■

*Fondati A & coll. (2010) Prevalence of *Demodex canis*-positive healthy dogs at trichoscopic examination. *Vet Dermatol* Vol. 21 : 146-151.